

Réf: Dossier 232839

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MORIJA-COTE D'IVOIRE » en abrégé « MORIJA-CI »

Siège Abidjan, Songon, SONGON ABADJIN-DOUME
ROUTE PASTEUR, Lot 146-148, Ilot 14

Aux termes de la DNSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2023 reçus par Me Kouamé ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORIJA-COTE D'IVOIRE » en
abrégé « MORIJA-CI »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

• Production et exploitation de denrées alimentaires ;

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, SONGON ABADJIN-DOUME
ROUTE PASTEUR, Lot 146-148, Ilot 14

Dirigeant(s) M MASSIANY CHARLES OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04637 du 25/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57339/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

